

ANNEXE A

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Note importante

Les statistiques de Statistique Canada et celles du MAPAQ présentent des divergences notables, principalement en raison des différences dans la définition légale du terme « producteur agricole » entre les deux paliers de gouvernement. En effet, certaines entreprises agricoles, bien qu'enregistrées au niveau fédéral, échappent à la classification du MAPAQ, car leurs revenus sont inférieurs au seuil minimal de 5 000 \$ fixé par ce dernier. Cela entraîne des écarts dans les données collectées et une surestimation ou sous-estimation possible du nombre réel de producteurs agricoles.

Faits saillants

Superficie agricole

2023	Superficie cultivée pour l'acériculture	29%	↑ 15%
	Superficie cultivée pour les boisés et plantations	50%	↑ 2%
	Superficie cultivée pour les cultures végétales	21%	↓ -1%

Valeur des terres

2023	Valeurs des terres agricoles	9 930\$/ha	↑ 126%
	Valeur des érablières	9 687\$/ha	↑ 105%
	Valeur des terres en culture	7 117\$/ha	↑ 127%

Zone agricole
= 96 516 ha

53% du territoire de la MRC

Types de production

2021	Exploitations en production végétale	82%	↑ 11%
	Exploitations en production animale	18%	↑ 5%

Superficie des exploitations

2021	Exploitations avec une superficie <4ha	9%	↑ 240%
------	--	----	--------

Échelle de revenus

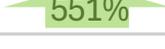
2021	Exploitations avec des revenus <10 000\$	31%	↑ 42%
	Exploitations avec des revenus 10 000\$-50 000\$	33%	↓ -17%
	Exploitations avec des revenus 50 000\$-250 000\$	22%	↑ 25%

Exploitation (excluant forestier)

2021	Revenus d'exploitation	48,5M \$	↑ 32%
	Dépenses d'exploitation	38,8M \$	↑ 34%

387 exploitations agricoles

Revenus pour chaque production

2023	Revenus de l'acériculture	12,3M \$	 8%
	Revenus de la production de bois	13,4M \$	 40%
	Revenus de la production animale	24,8M \$	 -10%
	Revenus de la production végétale	3M \$	 9%
	Revenus de l'apiculture	87 064 \$	 551%

Produits biologiques

2021	Exploitations avec des produits biologiques	40	 60%
2024	Exploitations avec des produits biologiques	53	
	% produits certifiés biologiques acéricoles	84%	

Ventes directes

2021	Exploitations avec des ventes directes	76	 3%
	Exploitations ayant 100% de revenus de ventes directes	20%	

Tourisme

2024	Entreprises d'agrotourisme	6	 (+)6
	Entreprises offrant du tourisme alimentaire	10	 (+)9

Profil des producteurs

2021	Exploitants agricoles	510	↑ 4%
	Exploitants < 35 ans	8%	↑ 33%
	Entreprise d'1 exploitant = féminin	20%	↑ 100%
	Entreprise d'1 exploitant > 55 ans	67%	↑ 23%
	Entreprise de + de 2 exploitants < 35 ans	13%	↑ 75%

Rémunération

2021	Exploitants effectuant < 20h travail agricole par semaine	57%	↑ 26%
	Exploitants n'ayant pas d'autre travail rémunéré	42%	↓ -13%
	Exploitants ayant un travail rémunéré autre < 20h	9%	↑ 50%
2021	Travailleurs agricoles rémunérés	349	↑ 22%
	Temps plein ou partiel	42%	↑ 48%
	Familiaux	19%	↓ -14%

Plan de relève

2021	Exploitations sans plan de relève	87%
------	-----------------------------------	-----

Population totale de la MRC = 16 998

Pratiques agricoles

2021	Exploitations utilisant des pesticides	35	↓ -17%
	Exploitations utilisant du fumier	70	↓ -8%
	Exploitations effectuant des semis directs sur gazon	25	↑ 92%

Évolution du climat de Chaudière-Appalaches à l'horizon 2050



AUGMENTATION DE LA
TEMPÉRATURE MOYENNE
ANNUELLE DE 2,8 °C

2050 : 6,8 °C (de 5,7 à 7,8 °C)

Historique (1981-2010) : 4,0 °C



AUGMENTATION DES
PRÉCIPITATIONS TOTALES
ANNUELLES DE 75 MM

2050 : 1 204 mm (de 1 142 à 1 316 mm)

Historique : 1 129 mm/an



1. TERRITOIRE AGRICOLE

1.1 Caractéristiques et organisation du territoire

Avec une superficie terrestre de 1809,61 km² (Statistique Canada), la MRC des Etchemins compte aujourd'hui 16 998 habitants (Statistique Canada) répartis dans 13 municipalités, soit une densité de la population de 9,4 hab./km². Cette superficie représente 12% du territoire de Chaudière-Appalaches. En 2019, la zone agricole décrétée de la MRC s'étendait sur 96 498 ha (tableau 1). Dix-huit hectares se sont ajoutés à cette superficie pour atteindre 96 516 ha en 2023, ce qui correspond toujours à 53% du territoire de la MRC. La zone agricole des Etchemins représente 10% de toute la zone agricole décrétée de Chaudière-Appalaches. Il est également important de mettre en perspective l'ampleur du couvert forestier de la MRC (90%). Celui-ci occupe près de 153 537 ha, soit plus d'une fois et demie la superficie de la zone agricole.

Tableau 1. Superficie de la zone agricole dans la MRC des Etchemins et dans Chaudière-Appalaches

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	% par rapport à Chaudière-Appalaches en 2023
	2019	2023	2019	2023	Variation 2019 → 2023		
Nb de municipalités avec zone agricole décrétée	13	13	134	134			10%
Superficie de la zone agricole (ha)	96 498	96 516	1 001 799	1 001 587	(+)18	(-)212	10%
Superficie totale (ha)	180 632	180 632	1 507 463	1 507 463			12%
% du territoire en zone agricole	53%	53%	66%	66%			
Inclusion (ha)	175	213	3 142	3 401	(+)38	(+)258	6%
Exclusion (ha)	795	815	4 320	4 791	(+)20	(+)471	17%

Source : [Rapport annuel de gestion CPTAQ 2018-2019](#), [Rapport annuel de gestion CPTAQ 2022-2023](#)

En 2023, le total des superficies cultivées par des entreprises agricoles (incluant la sylviculture et l'acériculture) s'élève à 31 517 ha, ce qui correspond à environ 33% de la zone agricole décrétée (tableau 2). Cette valeur est 5% plus élevée qu'en 2016. Sur l'ensemble des superficies cultivées de Chaudière-Appalaches, celles des Etchemins représentent 6% de cette superficie. Les boisés et plantations forestières comptent pour 50% des superficies cultivées des Etchemins. Cette valeur est demeurée relativement stable depuis 2016. Ensuite, les superficies cultivées pour l'acériculture constituent 29% de la superficie cultivée totale, une augmentation de 15% par rapport à 2016. Cette augmentation est comparable à ce qui est observé pour Chaudière-Appalaches (13%). Finalement, les cultures végétales comptent pour uniquement 21% des superficies cultivées, avec un déclin de 1% par rapport à 2016. En Chaudière-Appalaches, cette déclinaison est différente : 50% des superficies cultivées sont pour des

cultures végétales, 32% pour des boisés et plantations forestières, et uniquement 18% pour l'acériculture.

Tableau 2. Superficies destinées à la culture dans la MRC des Etchemins et dans Chaudière-Appalaches

	Les Etchemins			Chaudière-Appalaches			Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2023	2016	2021	2023				
	Superficie ha						Variation 2016 → 2023	% superficie totale en 2023		
Acériculture	7 841	8 543	9 009	82 541	8 543	93 185	15%	13%	29%	18%
Boisés et plantations forestières	15 575	15 916	15 848	162 020	171 608	169 676	2%	5%	50%	32%
Autres superficies cultivées + jachère	16	29	29	431	826	908	87%	111%	0%	0%
Cultures végétales	6 715	6 592	6 631	259 502	262 375	261 558	-1%	1%	21%	50%
TOTAL superficie exploitée	30 146	31 079	31 517	504 494	443 353	525 327	5%	4%		

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

Selon les données du recensement 2021 de Statistique Canada, la superficie agricole totale aurait plutôt connu une diminution de 7% dans la MRC des Etchemins, comparativement à une diminution de 3% pour Chaudière Appalaches (tableau 3). Dans les Etchemins, 85% de cette superficie est possédée directement par l'exploitant, alors que 15% correspond à des terres louées à des autres ou encore au gouvernement¹. Ces valeurs sont comparables en Chaudière-Appalaches.

Tableau 3. Mode d'occupation des terres de la MRC des Etchemins et dans Chaudière-Appalaches

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021				
	Superficie ha				Variation 2016 → 2021	% superficie totale en 2021		
Superficie possédée	26 687	24 956	443 498	429 390	-6%	-3%	85%	84%
Superficie louée des gouvernements ¹	747	501	8 382	7 788	-33%	-7%	2%	2%
Superficie louée des autres	4 206	3 839	78 719	74 500	-9%	-5%	13%	15%
Total	31 640	29 296	530 599	511 678	-7%	-3%		

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0234-01 Mode d'occupation des terres, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0407-01 Mode d'occupation des terres, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

1.2 Valeur des terres

Au Québec, la valeur des terres agricoles (incluant les érablières et les boisés) est très variable d'une région à l'autre (figure 1). En 2023, la valeur moyenne à l'hectare pour l'ensemble du Québec est de 19 171\$, ce qui représente une inflation de 15% par rapport à 2022 seulement

¹ Les superficies louées au gouvernement correspondent aux terres publiques

(tableau 4). Cette inflation est encore plus remarquable pour la région de Chaudière-Appalaches durant la même période. Pour Chaudière-Appalaches Nord (qui comprend les MRC de Lotbinière, la Ville de Lévis, Bellechasse, Montmagny et L'Islet), elle se chiffre à 76% avec une valeur moyenne à l'hectare de 16 692\$ en 2023. Pour Chaudière-Appalaches Sud (qui comprend les MRC de La Nouvelle-Beauce, Beauce-Centre, Les Etchemins, Beauce-Sartigan et Les Appalaches), l'inflation est de 41%, correspondant à une valeur de 12 776\$/ha en 2023 (tableaux 4 et 5).

Dans la MRC des Etchemins, la valeur des terres est légèrement inférieure à celles des MRC voisines. En 2023, la valeur des terres transigées est de 9 930\$/ha tandis qu'elle était de 12 578\$/ha en 2022 (diminution de 21%). Ces valeurs représentent essentiellement la transaction d'érablières dans la MRC (12 en 2022 et 15 en 2023). Cette diminution reflète peut-être la stabilisation des valeurs postpandémiques. En comparant plutôt la valeur des terres agricoles de 2023 par rapport à 2016, il y a une augmentation de l'ordre de 126%. Il y a très rarement des transactions de terres en culture (0 en 2022 et 3 en 2023), la valeur de celles-ci est largement inférieure à la valeur des autres types de terres agricoles. Dans les dernières années, avec l'imposition d'un rayon de 50km applicable aux échanges de parcelles pour la mise en culture de nouvelles terres imposée par le Règlement sur les exploitations agricoles, au moins un exploitant des MRC voisines a profité de la valeur marchande inférieure des terres de la MRC des Etchemins pour y acheter des terres « à rabais » afin de les reboiser et de pouvoir mettre en culture des terres sur leur exploitation. Ce phénomène contribue à la perte de terres en culture dans la MRC.

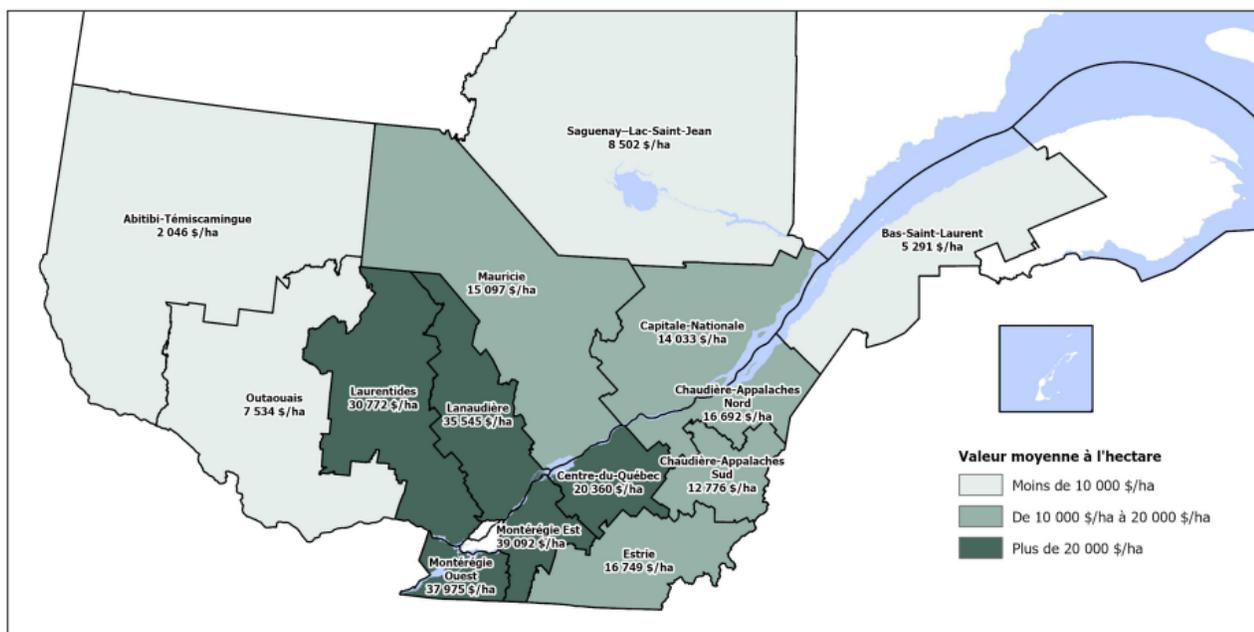


Figure 1. Valeur régionale moyenne des terres agricoles transigées au Québec en 2023 ([Bulletin Transac-terre mai 2024, FADQ](#))

Tableau 4. Valeur moyenne des terres agricoles transigées par région administrative et dans la MRC des Etchemins

Territoire	Moyenne 2016 (\$/ha)	Moyenne 2022 (\$/ha)	Moyenne 2023 (\$/ha)	Variation 2022-2023 (%)	Intervalle de variation (2023)
					(min - max, \$/ha)
Ensemble du Québec	NA	16 695 \$	19 171 \$	15%	540 – 73 700
Chaudière-Appalaches Nord	NA	9 484 \$	16 692 \$	76%	2 070 – 72 700
Chaudière-Appalaches Sud	NA	9 072 \$	12 776 \$	41%	2 120 – 60 700
MRC des Etchemins	4 401 \$	12 578 \$	9 930 \$	-21%	1873 – 22 972
Érabières	4 718 \$	12 646 \$	9 687 \$	-23%	1 873 – 19 764
Terres en culture	3 134 \$	NA	7 117 \$		6 494 – 8 365

Source : [Bulletin Transac-terre mai 2024 \(FADQ\)](#), Registre foncier du Québec

Tableau 5. Évolution de la valeur des terres agricoles transigées de 2020 à 2023 - Chaudière-Appalaches Sud

	2020	2021	2022	2023
Moyenne (\$/ha)	8 145	9 340	9 072	12 776
Min – Max (\$/ha)	2 280 – 30 200	2 000 – 38 800	2 310 – 27 400	2 120 – 60 700

Source : [Bulletin Transac-terre mai 2024 \(FADQ\)](#)

En 2022, le prix moyen de location des terres en Chaudière-Appalaches était de 176\$/ha. Pour la MRC des Etchemins, cette valeur est presque deux fois moindre avec un prix moyen de 83\$/ha. Seules les terres de la MRC de l'Islet ont un prix de location inférieur à celui des Etchemins.

Tableau 6. Prix de location des terres en Chaudière-Appalaches

MRC	Prix moyen (\$/ha)	Nombre de prix (n)	Cultures produites sur les terres louées
Beauce-Sartigan	125	20	Fourrages, grandes cultures
Bellechasse	252	50	Fourrages, grandes cultures, légumes de champ
L'Islet	77	14	Fourrages, grandes cultures, légumes de champ
La Nouvelle-Beauce	153	31	Autres, fourrages, grandes cultures, pâturages
Les Appalaches	158	15	Autres, fourrages, pâturages
Les Etchemins	83	18	Fourrages, grandes cultures, pâturages
Lévis	341	16	Fourrages, grandes cultures, pépinières ornementales
Lotbinière	204	23	Cultures bio-industrielles, fourrages, grandes cultures, légumes de champ, maraîchage diversifié
Montmagny	124	13	Autres, fourrages, grandes cultures
Beauce-Centre	111	17	Fourrages, grandes cultures
Non précisée	ND	1	ND
La région	176	218	

Source : [Enquête 2022 sur le prix de location des terres agricoles \(MAPAQ\) p. 48](#)

2. PRODUCTION AGRICOLE

2.1 Caractéristiques des exploitations

De 2016 à 2021, il y a eu une augmentation du nombre total d'exploitations de 10% pour un total de 387 exploitations agricoles (tableau 7). Cette augmentation est beaucoup moins marquée dans Chaudière-Appalaches (3%). Le nombre d'exploitations de production végétale a augmenté de 11% dans les Etchemins comparativement à 14% pour Chaudière-Appalaches. Quant au nombre d'exploitations de production animale, celui-ci a augmenté de 5% dans la MRC mais a connu une forte baisse dans Chaudière-Appalaches (-11%).

À l'échelle de la MRC, il y a eu une croissance importante du nombre d'exploitations spécialisées dans la culture de légumes et de melons, conjuguée à une augmentation des exploitations qui œuvrent dans la culture en serre, pépinière et floriculture. Cependant, une diminution des exploitations de culture de fruits et de noix est observée (0 exploitation en 2021, 6 en 2016).

La diminution du nombre d'élevages porcins de 2016 à 2021 dans les Etchemins (-18%) est similaire à celle observée pour Chaudière-Appalaches (-22%). Cette tendance s'observe également pour les élevages de bovins mais est moins marquée. Les autres types d'élevages sont également en hausse pour la MRC des Etchemins, ceci se traduit principalement par l'augmentation du nombre d'exploitations apicoles (1 à 8 de 2016 à 2021).

Tableau 7. Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
	Nombre d'exploitations					
Nombre total d'exploitations	352	387	5 916	6 090	10%	3%
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	8	1	330	421	-88%	28%
Culture de légumes et de melons	1	5	51	67	400%	31%
Culture de fruits et de noix	6	0	125	114	-100%	-9%
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	7	10	143	129	43%	-10%
Autres cultures agricoles	266	304	2 696	3 070	14%	14%
TOTAL productions végétales	288	320	3 345	3 801	11%	14%
Élevage de bovins	36	35	1 613	1 435	-3%	-11%
Élevage de porcs	17	14	471	367	-18%	-22%
Élevage de volailles et production d'œufs	2	3	147	143	50%	-3%
Élevage de moutons et de chèvres	2	4	67	81	100%	21%
Autres types d'élevage	7	11	273	263	57%	-4%
TOTAL productions animales	64	67	2 571	2 289	5%	-11%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole. Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0403-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole. Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

La superficie des terres occupées par des exploitations agricoles est relativement comparable entre les Etchemins et l'ensemble de Chaudière-Appalaches. Quarante-cinq pourcent (45%) des exploitations occupent une superficie qui varient de 4 à 53 ha. Il y a un accroissement important (240%) des petites exploitations dans les Etchemins. En 2021, 9% des entreprises exploitent donc une superficie inférieure à 4 ha. En 2021, il y a uniquement deux exploitations qui utilisent une superficie supérieure à 600 ha.

Tableau 8. Exploitations agricoles classées selon leur superficie

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021		Pourcentage en 2021	
	Nombre d'exploitations							
Nombre total d'exploitations	352	387	5 916	6 090	10%		3%	
Moins de 4 ha	10	34	352	517	240%		47%	9%
4 à 28 ha	69	78	1 347	1 448	13%		7%	20%
28 à 53 ha	106	94	1 149	1 155	-11%		1%	24%
53 à 73 ha	30	39	633	672	30%		6%	10%
73 à 97 ha	35	57	623	648	63%		4%	15%
97 à 162 ha	51	41	981	853	-20%		-13%	11%
162 à 227 ha	26	25	433	404	-4%		-7%	6%
227 à 308 ha	11	11	212	202	0%		-5%	3%
308 à 453 ha	10	6	100	109	-40%		9%	2%
453 à 648 ha	1	0	51	43	-100%		-16%	0%
648 à 907 ha	1	1	21	25	0%		19%	0%
907 à 1166 ha	1	0	7	7	-100%		0%	0%
1166 à 1425 ha	0	1	3	3	100%		0%	0%
1425 ha et plus	1	0	4	4	-100%		0%	0%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0232-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0404-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

En 2021, près de 65% des exploitations agricoles de la MRC généraient moins de 50 000\$ en revenus annuels bruts (tableau 9). En Chaudière-Appalaches, c'est plutôt 50% des exploitations. Il y a donc, toutes proportions gardées, moins de grandes entreprises dans la MRC. Une augmentation notable du nombre d'exploitations à très faible revenu est également observée. C'est une augmentation de 42% pour la MRC des Etchemins comparativement à 22% pour Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est conjuguée à une diminution du nombre d'exploitations à revenu intermédiaire (10 000\$-49 000\$). Aussi, il y a une augmentation du nombre d'exploitations avec des revenus élevés : environ 25% pour les exploitations à revenus entre 50 000\$ - 250 000\$, 67 % pour les exploitations à revenus entre 500 000 \$ - 1 000 000\$ et 20% entre 1 000 000\$ - 2 000 000\$.

Tableau 9. Exploitations classées selon les revenus d'exploitation totaux

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021		Pourcentage en 2021	
	Nombre d'exploitations							
Revenus	352	387	5 916	6 090		10%		3%
moins de 10 000 \$	84	119	1 126	1 374		42%		22%
10 000 \$ à 24 999 \$	86	72	947	777		-16%		-18%
25 000 \$ à 49 999 \$	69	56	812	786		-19%		-3%
50 000 \$ à 99 999 \$	34	42	621	683		24%		10%
100 000 \$ à 249 999 \$	35	44	714	747		26%		5%
250 000 \$ à 499 999 \$	30	30	795	626		0%		-21%
500 000 \$ à 999 999 \$	9	15	557	655		67%		18%
1 000 000 \$ à 1 999 999 \$	5	6	188	270		20%		44%
2 000 000 \$ et plus	0	3	156	172		NA		10%

Source : [Statistique Canada, Tableau 32-10-0239-01 Exploitations classées selon les revenus d'exploitation totaux, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada, Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

2.2 Revenus par type de production

Les revenus générés par les exploitations agricoles s'élèvent à 41,2 millions de dollars dans toute la MRC en 2023 (tableau 10). Ces derniers ont connu une décroissance de l'ordre de 3 % entre 2016 et 2023, ce qui représente un taux annuel de croissance de -0,55 %. Cette décroissance est à l'opposé de la forte croissance de l'ensemble de Chaudière-Appalaches (+13%; 2016-2023). Les revenus générés dans les Etchemins représentent seulement 2% des revenus agricoles à l'échelle régionale.

Les productions animales occupent une part importante des revenus totaux de la MRC (60%), ce qui est toutefois largement inférieur à la proportion de revenus de production animale pour Chaudière-Appalaches (86%). Les revenus des productions animales etcheminoises ont diminué de 10% de 2016 à 2023, et se chiffrent à 24 754 198\$ en 2023. Pour Chaudière-Appalaches, il y a cependant une augmentation de 14% des revenus de productions animales. Pour la MRC des Etchemins, les productions animales ont généré un revenu annuel moyen de 369 466 \$ en 2023. Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'ampleur des dépenses des fermes en production animale. Parmi les productions animales, ce sont les productions laitière et porcine qui génèrent le plus de revenus, soit 19% et 25% du revenu total en 2023, respectivement. Il est cependant important de noter que la production de bovins laitiers/production laitière, la production porcine et la production de veaux lourds ont connu une baisse de revenus entre 2016 et 2023. Les revenus liés à la production apicole ont connu une forte croissance (551%). Cette croissance s'explique par la présence de plusieurs nouvelles entreprises apicoles. Deux de ces entreprises sont devenues des gros joueurs, offrant une multitude de produits transformés.

Ensuite, ce sont les productions liées à la sylviculture et à l'acériculture qui génèrent près du tiers des revenus totaux agricoles de la MRC (7% dans Chaudière-Appalaches). Ce sont cependant les revenus liés à l'acériculture (30% des revenus totaux) qui y contribuent majoritairement avec un revenu annuel moyen de 44 833 \$, en hausse de 8% de 2016 à 2023. Il est important de mentionner que les données du MAPAQ concernant la sylviculture sont sous-estimées. Selon une estimation tirée du rapport annuel 2023 de l'APBB, il y aurait plutôt des revenus liés à la sylviculture de l'ordre de 13,4M \$. C'est une augmentation de 40% par rapport à 2017.

Finalement, les productions végétales génèrent près de 7% des revenus totaux de la MRC en 2023, ce qui est comparable à Chaudière-Appalaches. Les revenus ont augmenté de 9% par rapport à 2016. Pour la MRC des Etchemins, les productions végétales ont généré un revenu annuel moyen de 44 833 \$ en 2023. C'est la production de type « horticulture ornementale » qui génère le plus de revenus au niveau des productions végétales (4% des revenus totaux). En Chaudière-Appalaches, c'est plutôt la culture de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains qui génère le plus de revenus.

Tableau 10. Revenus agricoles selon le type de production

	Les Etchemins			Chaudière-Appalaches			Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2023	2016	2021	2023	Variation 2016-2023	% du revenu total en 2023	% du revenu total en 2023	% du revenu total en 2023
Bois (données APBB)	9 600 000 \$ ²⁰¹⁷	14 700 000 \$	13 400 000 \$	NA	NA	NA	40%	NA	NA	NA
Bois	1 208 134 \$	1 166 414 \$	1 172 239 \$	10 536 756 \$	13 512 035 \$	14 614 972 \$	-3%	39%	3%	1%
Acériculture	11 373 524 \$	12 461 626 \$	12 329 110 \$	108 388 246 \$	118 888 439 \$	119 016 150 \$	8%	10%	30%	6%
Foresterie	12 581 659 \$	13 628 040 \$	13 501 349 \$	118 925 003 \$	132 400 474 \$	133 631 122 \$	7%	12%	33%	7%
Apiculture	13 375 \$	85 041 \$	87 064 \$	2 485 258 \$	2 857 538 \$	2 874 755 \$	551%	16%	0%	0%
Bovins de boucherie	2 655 561 \$	2 403 655 \$	2 606 460 \$	138 704 469 \$	150 969 028 \$	147 959 154 \$	-2%	7%	6%	7%
Bovins laitiers et production laitière	8 029 459 \$	7 141 774 \$	7 658 526 \$	523 175 032 \$	535 142 096 \$	542 540 590 \$	-5%	4%	19%	27%
Caprins	8 125 \$	7 956 \$	7 956 \$	1 987 189 \$	2 148 423 \$	2 160 668 \$	-2%	9%	0%	0%
Chevaux	10 500 \$			898 127 \$	768 573 \$	814 672 \$	-100%	-9%	0%	0%
Oeufs	758 568 \$	994 742 \$	1 000 831 \$	43 831 047 \$	92 733 191 \$	98 834 466 \$	32%	125%	2%	5%
Ovins	68 485 \$	108 857 \$	99 406 \$	3 270 497 \$	4 423 656 \$	4 681 139 \$	45%	43%	0%	0%
Porcs	12 742 433 \$	11 321 301 \$	10 354 489 \$	623 971 367 \$	597 774 889 \$	755 920 492 \$	-19%	21%	25%	38%
Veaux lourds	2 643 706 \$	2 552 975 \$	2 526 027 \$	23 206 670 \$	12 411 725 \$	12 713 904 \$	-4%	-45%	6%	1%
Poulets et dindons	413 440 \$	413 440 \$	413 440 \$	141 802 181 \$	116 693 820 \$	147 221 672 \$	0%	4%	1%	7%
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	10 715 \$			4 806 417 \$	7 191 362 \$	7 035 678 \$	-100%	46%	0%	0%
Animale	27 354 366 \$	25 029 742 \$	24 754 198 \$	1 508 138 254 \$	1 523 114 302 \$	1 722 757 191 \$	-10%	14%	60%	85%
Autres fruits	44 389 \$	11 521 \$	11 521 \$	13 238 347 \$	13 822 170 \$	13 685 035 \$	-74%	3%	0%	1%
Autres légumes frais		36 270 \$	35 745 \$	6 853 851 \$	7 500 100 \$	8 254 329 \$	NA	20%	0%	0%
Céréales, oléagineux, légumineuses et	590 655 \$	762 385 \$	808 911 \$	75 813 866 \$	84 569 862 \$	80 868 859 \$	37%	7%	2%	4%
Cultures abritées	161 242 \$	162 846 \$	156 138 \$	10 623 380 \$	11 901 325 \$	10 589 082 \$	-3%	0%	0%	1%
Fourrages	259 275 \$	284 524 \$	281 625 \$	10 630 567 \$	11 043 198 \$	12 127 775 \$	9%	14%	1%	1%
Horticulture ornementale	1 719 030 \$	1 730 329 \$	1 730 329 \$	24 300 845 \$	17 871 979 \$	19 451 347 \$	1%	-20%	4%	1%
Pommes		134 \$	134 \$	3 564 750 \$	3 706 049 \$	3 257 523 \$	NA	-9%	0%	0%
Pommes de terre		229 \$	229 \$	3 801 768 \$	3 553 110 \$	3 255 680 \$	NA	-14%	0%	0%
Végétale	2 774 591 \$	2 988 238 \$	3 024 632 \$	148 827 375 \$	153 967 793 \$	151 489 630 \$	9%	2%	7%	8%
TOTAL	42 710 616 \$	41 646 020 \$	41 280 179 \$	1 775 890 632 \$	1 809 482 569 \$	2 007 877 942 \$	-3%	13%		

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ; [Rapport annuel 2017, 2021 et 2023 de l'APBB](#)

2.3 Revenus et dépenses d'exploitation

En 2021, la MRC des Etchemins a généré des revenus bruts totaux de 48,5 millions de dollars, une augmentation de 32% par rapport à 2016 (tableau 11). La différence entre les valeurs de ce tableau et celles du tableau précédent s'explique par la provenance des données (Statistique Canada vs. MAPAQ). Les dépenses d'exploitation suivent la même tendance, avec une augmentation de 34% pour la MRC des Etchemins. L'augmentation des dépenses d'exploitations est donc plus importante que l'augmentation des revenus. Cette tendance n'est pas unique aux Etchemins. En effet, Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit une chute de 49,2 % du revenu net agricole pour les agriculteurs québécois en 2023 et de 86,5 % en 2024, du jamais vu depuis 1938 (Guérin, 2024). Cette diminution du revenu agricole net des agriculteurs, déjà confrontés à une détresse psychologique croissante, risque d'aggraver davantage leur situation, l'incertitude financière contribuant de manière significative au stress et à l'anxiété chez les producteurs agricoles.

Tableau 11. Revenus et dépenses d'exploitation, excluant les revenus forestiers

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
	Nombre d'exploitations déclarantes					
Revenus totaux (dollars)	352	344	5 916	5 637	-2%	-5%
	36 651 523,00 \$	48 527 658,00 \$	1 840 579 904,00 \$	2 100 589 053,00 \$	32%	14%
Dépenses totales (dollars)	352	364	5 916	5 836	3%	-1%
	28 901 092,00 \$	38 794 014,00 \$	1 566 762 879,00 \$	1 808 984 384,00 \$	34%	15%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0240-01 Revenus d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0241-01 Dépenses d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0438-01 Dépenses d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

2.4 Acériculture

En 2021, 301 exploitations acéricoles sont répertoriées dans la MRC des Etchemins (tableau 12). Celles-ci représentent près de 8,5% de toutes les exploitations agricoles de Chaudière-Appalaches. Une augmentation d'environ 10% du nombre d'exploitations acéricoles est observée à la fois dans les Etchemins et en Chaudière-Appalaches. Il y a cependant une diminution importante du nombre d'entailles dans les Etchemins (5%) entre 2016 et 2021, en contraste avec l'accroissement de 11% dans Chaudière-Appalaches. Cette diminution est encore plus marquée entre 2016 et 2023 (16%). En 2021, le nombre moyen d'entailles par exploitation est malgré tout plus élevé dans la MRC que dans Chaudière-Appalaches, soit 5776 contre 5 077. Ce ratio a connu une forte baisse pour les Etchemins (-13%), reflétant peut-être une diminution de la taille des entreprises acéricoles.

Tableau 12. Exploitations acéricole et nombre d'entailles

Statistique Canada	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021		
Nombre d'exploitations	274	301	3 234	3 533			
Nombre d'entailles	1829692	1738699	16223118	17936518			
Nb d'entailles/exploitation	6678	5776	5 016	5 077			
Pourcentage d'entailles dans les Etchemins par rapport à Chaudière-Appalaches : 10%							
UPA	Les Etchemins						
	2016	2021	2023	Variation 2016 → 2021	Variation 2016 → 2023		
Nombre d'exploitations	356	316	320				
Nombre d'entailles	2261844	2142868	1895254				
Nb d'entailles/exploitation	6353	6781	5923				

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0362-01 Entailles d'érables, Recensement de l'agriculture, 2021](#); UPA

2.5 Produits biologiques

Dans les Etchemins, 40 produits certifiés biologiques sont disponibles pour la vente en 2021, représentant près de 9% de tous les produits certifiés pour la vente en Chaudière-Appalaches (tableau 13). De 2016 à 2021, une augmentation de l'ordre de 74% est observée pour la MRC. Dans Chaudière-Appalaches, l'augmentation est encore plus impressionnante (101%).

Tableau 13. Exploitations offrant des produits biologiques pour la vente

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
Nombre d'exploitations						
Offrant des produits biologiques pour la vente	25	40	261	478		
Certifiés pour la vente	23	40	230	462		
Transition pour la vente	3	0	34	19		

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0363-01 Produits biologiques, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0414-01 Produits biologiques, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

Selon le PortailBioQuébec, 53 entreprises de la MRC des Etchemins mettent en marché des produits certifiés biologiques en 2024. Au total, ce sont 57 produits, issus de différents types de

production qui sont produits dans la MRC. Près de 84% de ces produits certifiés proviennent d'exploitations acéricoles.

Tableau 14. Type de produits biologiques élaborés dans la MRC des Etchemins en 2024

		% du nb de produits totaux
Nb d'entreprises avec des produits certifiés	53	
Boissons alcoolisées	0	0%
Production acéricole	48	84%
Production animale	2	4%
Préparation alimentaire et transformation	2	4%
Production végétale	3	5%
Conditionnement	1	2%
Récolte sauvage et PFNL	1	2%
*2 entreprises ont plus d'un produit certifié bio		

Source : Portail Bio Québec : État et évolution du secteur biologique. Consulté en novembre 2024

3. TRANSFORMATION, AGROTRANSFORMATION ET AGROTOURISME

On distingue l'agrotransformation, qui se fait directement sur le lieu de l'exploitation agricole à partir de produits principalement issus de celle-ci, de la transformation alimentaire, réalisée en dehors de l'exploitation, souvent dans des zones industrielles ou commerciales (MAPAQ, Fiche – Transformation à la ferme). L'agrotransformation constitue une activité complémentaire à l'agriculture, exercée par le même exploitant qui cultive ses fruits et légumes ou élève ses animaux, par exemple.

3.1 Transformation

En 2024, la transformation alimentaire en usine ou à l'extérieur de l'exploitation agricole s'effectue dans 15 entreprises de la MRC des Etchemins (tableau 15; selon Développement économique Etchemins). C'est une augmentation de 36% par rapport à 2018 (PDZA 2019-2023). Parmi les entreprises de transformation, il y a notamment des boucheries, des chocolateries, des microbrasseries, des fabricants de produits congelés et gourmets, une fromagerie et des mielleries.

Tableau 15. Usines de transformation alimentaire dans la MRC des Etchemins

Entreprise	Municipalité	Type de produits
Bleu et Bon	Lac-Etchemin	Produits congelés/produits gourmets
Confiserie Yoma	Lac-Etchemin	Chocolaterie
Détour en France	Lac-Etchemin	Produits gourmets
Douceurs des Appalaches	Lac-Etchemin	Miellerie/savonnerie
Épicerie Boucherie JL Asselin St-Magloire	Saint-Magloire	Boucherie
Érablière Jad'or	Sainte-Justine	Produits gourmets
Fromagerie Etchemin inc.	Lac-Etchemin	Fromagerie
La Maison Crowin Inc.	Sainte-Rose-de-Watford	Pâtisserie/biscuiterie
La Pralinière Lac-Etchemin	Lac-Etchemin	Chocolaterie/crèmerie
La Pralinière Saint-Prosper	Saint-Prosper	Chocolaterie/crèmerie
Les Aliments Bégin Inc.	Saint-Prosper	Produits congelés
Microbrasserie Etchemin	Lac-Etchemin	Microbrasserie
Miels des montagnes	Lac-Etchemin	Miellerie
Restaurant/Boucherie BarBuck	Lac-Etchemin	Boucherie
Verso Microbrasserie	Lac-Etchemin	Microbrasserie

Source : Données de Développement économique Etchemins

La MRC des Etchemins compte 5 usines de transformation du bois étant titulaires de permis d'exploitation (tableau 16). Les usines de Sainte-Aurélie, de Saint-Prosper et de Saint-Zacharie versent des prélevés de sciage² à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB).

Tableau 16. Usines de transformation du bois titulaires de permis d'exploitation

Entreprise	Municipalité
Les Produits Forestiers D.G. Ltée	Sainte-Aurélie
Le Spécialiste du bardeau de cèdre	Saint-Prosper
René Bernard Inc.	Saint-Zacharie
Industrie Langebec inc.	Sainte-Justine
GC Bois Franc Inc.	Saint-Camille-de-Lellis

Source : [Index des usines de Chaudière-Appalaches, MRNE](#) (janvier 2025)

3.2 Agrotransformation et agrotourisme

Dans la MRC des Etchemins, en 2021, 76 exploitations agricoles ont déclaré faire de la vente directe aux consommateurs (tableau 17). C'est une légère augmentation par rapport à 2016, ce qui est également observé pour Chaudière-Appalaches. De ces 76 exploitations, 66 ont déclaré vendre des produits agricoles non transformés et 19 ont déclaré vendre des produits transformés (une entreprise peut à la fois vendre des produits non transformés et transformés). Par rapport à 2016, il y a donc une augmentation de 46% des exploitations qui transforment leurs produits. En Chaudière-Appalaches, l'augmentation est plus modérée (10%). Il est donc permis d'avancer que ces exploitations majoritairement transforment leurs produits à la ferme (agrotransformation).

Quant aux méthodes de ventes, 30 entreprises agricoles ont déclaré vendre leurs produits directement sur place en 2021 comparativement à 72 en 2016. Cette diminution considérable (58%) s'observe également sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches. Quarante-neuf exploitations ont aussi déclaré livrer directement leurs produits à leurs clients. Cette donnée n'était pas comptabilisée en 2016.

Le Marché fermier des Etchemins a été mis en place par le Syndicat de l'UPA des Etchemins en 2020, avec l'aide d'un comité bénévole. Pendant les trois premières années, le marché fermier a connu un grand succès et est rapidement devenu notoire dans la région, attirant de nombreux visiteurs et producteurs locaux. Cependant, en 2023, une baisse significative de l'achalandage

² Les "prélèvements de sciage" font référence aux redevances ou taxes que les exploitants de moulins à scie doivent payer pour les ressources forestières qu'ils utilisent. Ces prélèvements sont souvent associés à l'exploitation des bois d'œuvre, qui sont transformés dans les moulins en produits tels que des planches et des poutres.

a été constatée En 2024, faute d'inscriptions suffisantes de producteurs, l'événement a dû être annulé, mettant fin à cette belle initiative.

Tableau 17. Transformation et ventes directes de produits aux consommateurs

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
	Nombre d'exploitations					
Nombre total d'exploitations déclarantes de ventes directes	74	76	998	1 037	3%	4%
Type - Produits agricoles non transformés	68	66	922	976	-3%	6%
Type - Produits transformés (à valeur ajoutée)	13	19	206	226	46%	10%
Méthode - Magasins agricoles sur les lieux, kiosques (stands), autocueillette ou ventes à la ferme	72	30	955	513	-58%	-46%
Méthode - Magasins agricoles ou kiosques (stands) hors de l'exploitation	NA	0	NA	62	NA	NA
Méthode - Marchés publics	7	8	134	89	14%	-34%
Méthode - Livraisons directes aux consommateurs	NA	49	NA	600	NA	NA
Méthode - Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou paniers alimentaires	1	0	39	30	-100%	-23%
Méthode - Autres	1	0	13	62	-100%	377%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0447-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2016, inactif](#)

En 2021, 20% des exploitations agricoles déclarant faire de la vente directe aux consommateurs ont indiqué que les revenus de ventes directes représentent 100% de leurs revenus d'exploitation (tableau 18). Un autre 11% des exploitations ont des revenus liés aux ventes directes représentant plus de 50% de leurs revenus totaux. Toutefois, il y a toujours plus de 50% des exploitations dont les ventes directes représentent moins de 25% des revenus de leur entreprise. Ces valeurs sont très similaires aux valeurs pour Chaudière-Appalaches à cette même période.

Tableau 18. Pourcentage des revenus d'exploitations provenant de la vente directe de produits aux consommateurs

	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2021		Pourcentage en 2021	
Nombre total d'exploitations déclarantes de ventes directes	76	1 037		
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - Entre 1% et 5%	13	231	17%	22%
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - Entre 6% et 25%	30	321	39%	31%
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - Entre 26% et 50%	10	93	13%	9%
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - Entre 51% et 75%	3	67	4%	6%
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - Entre 76% et 99%	5	84	7%	8%
Pourcentage du total des revenus d'exploitation - 100%	15	241	20%	23%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021](#)

De façon générale, l'offre touristique de la MRC des Etchemins s'est grandement améliorée depuis 2016, notamment en ce qui a trait à l'agrotourisme et au tourisme agroalimentaire. L'agrotourisme est une activité touristique ayant lieu directement sur le lieu d'exploitation et est complémentaire à l'activité agricole (visites guidées, autocueillette, vente de produits, etc.). Le tourisme agroalimentaire correspond à des entreprises qui font de la transformation et de la vente de leurs produits à l'extérieur du site d'exploitation. Il inclut également des entreprises qui font de la transformation et de la vente de produits bioalimentaires mais ne produisent pas eux même leurs matières premières.

Le nombre d'entreprises agrotouristiques a été très variable au fil du temps mais, depuis 2018, il y a eu une augmentation stable pour atteindre un total de 6 entreprises en 2024 (tableau 19). La même tendance est observée pour le tourisme agroalimentaire. En 2024, 10 entreprises donnent dans le tourisme agroalimentaire sur le territoire des Etchemins comparativement à 1 en 2016. De ces 10 entreprises, 8 font partie du réseau d'Arrêts Gourmands de Chaudière-Appalaches.

Tableau 19. Agrotourisme et tourisme agroalimentaire dans la MRC des Etchemins

MRC des Etchemins	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2016-2024
Nombre d'entreprises d'agrotourisme	0	NA	2	2	NA	2	5	6	6	+6
Nombre d'entreprises de tourisme agroalimentaire	1	NA	1	1	NA	6	10	11	10	+9

Source : Tourisme Etchemins, décembre 2024

4. PRODUCTEURS, MAIN D'ŒUVRE ET RELÈVE

La MRC des Etchemins a connu une augmentation de sa population de l'ordre de 3% de 2016 à 2021 (tableau 20). Sur une population totale de 16 998 habitants, 7 925 personnes constituent la population active et 7 410 personnes ont un emploi, pour un taux de chômage de l'ordre de 6,4% en 2021. Cinq-cents-dix producteurs (510) agricoles occupent une part d'emploi de l'ordre de 7%.

Tableau 20. Situation d'activité et emplois agricoles dans la MRC des Etchemins

Indicateurs d'emplois et situation d'activité	Les Etchemins		
	2016	2021	Variation 2016 → 2021
Population totale	16 536	16 998	2,8%
Population totale âgée de 15 ans et plus	13 605	13 885	2,1%
Population active de 15 ans et plus	7 645	7 925	3,7%
Personnes en emploi	7 165	7 410	3,4%
Personnes sur le chômage	480	510	6,3%
Population inactive	5 955	5 960	0,1%
Taux de chômage	6%	6%	1,6%
Nombre de producteurs agricoles	490	510	4,1%
Nombre de producteurs agricoles Chaudière-Appalaches	8 465	8 660	2,3%
% d'agriculteurs dans la MRC des Etchemins	3%	3%	1,3%
Part d'emplois dans le secteur agricole en %	7%	7%	0,6%

Source : [Statistique Canada. Tableau 98-10-0485-01 Situation d'activité selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement](#); [Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de 2016](#);

4.1 Producteurs

De 2016 à 2021, une légère augmentation du nombre d'exploitants agricoles est observée dans les Etchemins et dans l'ensemble de Chaudière-Appalaches (4% et 2%, respectivement). De façon générale, il y a une hausse importante du nombre d'exploitants de sexe féminin, tendance qui est plus marquée pour Chaudière-Appalaches (tableau 21). Cependant, pour les entreprises agricoles exploitées par une seule personne, l'augmentation du nombre de femmes est plus prononcée dans les Etchemins. C'est le contraire pour les exploitations ayant deux exploitants et plus, puisque dans ce cas il y a 14% moins d'exploitants de sexe féminin. Cette diminution n'est pas observée pour Chaudière-Appalaches.

Pour ce qui est de l'âge des exploitants agricoles, il y a davantage d'exploitants agricoles de moins de 35 ans (33%) dans les Etchemins, comparativement à une diminution de l'ordre de

13% pour Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est observée essentiellement dans les entreprises ayant plus de deux exploitants. En 2021, plus de 50% des exploitants ont plus de 55 ans (augmentation de 6% par rapport à 2016). Ce vieillissement relatif est plus important dans les exploitations opérées par un seul exploitant où une augmentation de 23% est observée de 2016 à 2021 (10% pour Chaudière-Appalaches). Toutefois, pour les exploitations qui comptent plus de deux exploitants, une diminution de l'ordre de 11% est observée. La tendance est inversée pour Chaudière-Appalaches (+19%).

Tableau 21. Âge et sexe des exploitants agricoles dans la MRC des Etchemins

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
Nombre d'exploitants						
Nombre total d'exploitants agricoles	490	510	8 465	8 660		
Sexe - masculin	355 (73%)	370 (73%)	6 395 (76%)	6 325 (73%)	4%	-1%
Sexe - féminin	130 (27%)	140 (27%)	2 065 (24%)	2 330 (27%)	8%	13%
Âge - moins de 35 ans	30 (6%)	40 (8%)	840 (10%)	735 (8%)	33%	-13%
Âge - 35 à 54 ans	185 (38%)	180 (36%)	3 610 (43%)	3 320 (38%)	-3%	-8%
Âge - 55 ans et plus	270 (56%)	285 (56%)	4 015 (47%)	4 605 (53%)	6%	15%
Âge - moyen	55,1	54,6	53	54	-1%	2%
Âge - médian	NA	56	NA	55		
Nombre total d'exploitants agricoles	210	240	3 455	3 365	14%	-3%
Sexe - masculin	185 (88%)	195 (80%)	3 145 (91%)	2 845 (85%)	5%	-10%
Sexe - féminin	25 (12%)	50 (20%)	310 (9%)	520 (15%)	100%	68%
Âge - moins de 35 ans	10 (5%)	10 (4%)	190 (6%)	155 (5%)	0%	-18%
Âge - 35 à 54 ans	75 (35%)	70 (29%)	1 460 (42%)	1 245 (37%)	-7%	-15%
Âge - 55 ans et plus	130 (60%)	160 (67%)	1 800 (52%)	1 975 (56%)	23%	10%
Âge - moyen	57,1	57,9	55,4	56,3	1%	2%
Âge - médian	NA	57	NA	57		
Nombre total d'exploitants agricoles	280	270	5 010	5 285	-4%	5%
Sexe - masculin	170 (62%)	175 (66%)	3 250 (65%)	3 480 (66%)	3%	7%
Sexe - féminin	105 (38%)	90 (34%)	1 755 (35%)	1 805 (34%)	-14%	3%
Âge - moins de 35 ans	20 (7%)	35 (13%)	650 (13%)	580 (11%)	75%	-11%
Âge - 35 à 54 ans	110 (41%)	115 (42%)	2 150 (43%)	2 080 (39%)	5%	-3%
Âge - 55 ans et plus	140 (52%)	125 (45%)	2 215 (44%)	2 635 (50%)	-11%	19%
Âge - moyen	53,4	51,6	51,3	52,6	-3%	3%
Âge - médian	NA	53	NA	54		

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0442-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0441-01 Caractéristiques des exploitants agricoles: sexe et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

Selon Statistique Canada, 42% des exploitants agricoles de la MRC des Etchemins n'occupent pas un autre travail rémunéré, comparativement à 53% pour Chaudière-Appalaches (tableau 22). Cela représente tout de même une diminution de 14% par rapport à 2016 (13% pour Chaudière-Appalaches). Il y a une augmentation de l'ordre de 50% des exploitants qui ont un autre travail rémunéré de moins de 20h/semaine. Cette augmentation est également observée pour Chaudière-Appalaches (54%).

Dans les Etchemins, 57% des exploitants consacrent moins de 20h par semaine au travail agricole, ce qui représente une hausse de 26% par rapport à 2016. Cette valeur est beaucoup plus élevée que ce qui est observé pour Chaudière-Appalaches (40%). Cela reflète également l'augmentation du nombre de plus petites entreprises agricoles. D'un autre côté, plus de 20% des exploitants agricoles de la MRC travaillent plus de 40h par semaine, comparativement à 36% dans Chaudière-Appalaches.

Tableau 22. Travail agricole et autre travail rémunéré des exploitants agricoles dans la MRC des Etchemins

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021		Pourcentage en 2021	
	Nombre d'exploitants							
Nombre total d'exploitants agricoles	490	510	8 465	8 660				
Travail agricole - moins de 20 heures par semaine	235	295	2 915	3 425	 26%	 17%	 57%	 40%
Travail agricole - 20 à 29 heures par semaine	80	70	1 125	1 110	 -13%	 -1%	 14%	 13%
Travail agricole - 30 à 40 heures par semaine	60	50	970	970	 -17%	 0%	 10%	 11%
Travail agricole - plus de 40 heures par semaine	115	100	3 455	3 155	 -13%	 -9%	 19%	 36%
Autre travail rémunéré - 0 heures par semaine	255	220	5 220	4 565	 -14%	 -13%	 42%	 53%
Autre travail rémunéré - moins de 20 heures par semaine	30	45	465	715	 50%	 54%	 9%	 8%
Autre travail rémunéré - 20 à 29 heures par semaine	30	25	415	485	 -17%	 17%	 5%	 6%
Autre travail rémunéré - 30 à 40 heures par semaine	100	135	1 260	1 530	 35%	 21%	 26%	 18%
Autre travail rémunéré - plus de 40 heures par semaine	70	95	1 100	1 375	 36%	 25%	 18%	 16%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0444-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0445-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

4.2 Main d'œuvre

Dans la MRC des Etchemins, de 2016 à 2021, une augmentation importante du nombre de travailleurs agricoles est observée (22%; tableau 23). Cette augmentation est conjuguée à une diminution de la proportion de travailleurs familiaux (qui ont un lien de parenté avec l'exploitant; 14%). En Chaudière-Appalaches, il y a une diminution encore plus marquée de la proportion de travailleurs familiaux (27%).

Soixante pourcents (60%) des travailleurs agricoles sont des travailleurs saisonniers dans les Etchemins comparativement à 34% pour Chaudière-Appalaches. C'est une légère

augmentation pour les Etchemins (7%), mais une diminution pour Chaudière-Appalaches (23%) entre 2016 et 2021. Les travailleurs agricoles à temps plein représentent près de 25% du nombre total de travailleurs agricoles rémunérés pour la MRC des Etchemins. C'est près du double pour Chaudière-Appalaches (47%). Finalement, une proportion de 20% des travailleurs agricoles rémunérés sont des travailleurs familiaux dans les Etchemins contre 30% en Chaudière-Appalaches.

Tableau 23. Main d'œuvre salariée des exploitants agricoles dans la MRC des Etchemins

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021		Pourcentage en 2021	
	Nombre de travailleurs							
Nombre total de travailleurs agricoles rémunérés	287	349	7 763	7 356	22%	-5%		
Travailleurs à temps plein (à l'année)	52	81	3 240	3 422	56%	6%	23%	47%
Travailleurs à temps partiel (à l'année)	47	66	1 333	1 468	40%	10%	19%	20%
Travailleurs saisonniers ou temporaires	188	202	3 190	2 465	7%	-23%	58%	34%
Travailleurs agricoles, familiaux	77	66	3 103	2 269	-14%	-27%	19%	31%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0243-01 Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0439-01 Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

4.3 Relève

En 2021, 20% de la relève agricole du Québec s'est établie dans la région de Chaudière-Appalaches (tableau 24). La moyenne de l'ensemble des régions du Québec est de l'ordre de 8% tandis que la moyenne des autres régions centrales (près des grands centres) est plutôt de l'ordre de 10%.

Tableau 24. Répartition de la relève établie en Chaudière-Appalaches et ailleurs au Québec

	2016	2021
Chaudière-Appalaches	21%	20%
Moyenne des régions centrales	10%	10%
Ensemble des régions	8%	8%

Source : [MAPAQ. Portrait de la relève agricole au Québec, 2021](#).

Le transfert familial est toujours le mode d'établissement le plus observé pour la région de Chaudière-Appalaches (58% de la relève), en baisse de 4% par rapport à 2016 (tableau 25). Cette baisse est observée ailleurs au Québec également. Ensuite, avec 27% de la relève, c'est le démarrage d'entreprises agricoles qui est le 2^e mode d'établissement en Chaudière-Appalaches, malgré une légère diminution par rapport à 2016. Pour l'ensemble des autres

régions, le démarrage est le mode d'établissement privilégié par 36% de la relève (+1% par rapport à 2016). Finalement, le transfert non apparenté gagne en popularité en Chaudière-Appalaches (+3%) et ailleurs au Québec.

Tableau 25. Distribution de la relève agricole établie selon le mode d'établissement en Chaudière-Appalaches et ailleurs au Québec

	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Chaudière-Appalaches	62%	58%	11%	14%	28%	27%
Moyenne des régions centrales	56%	55%	9%	10%	34%	35%
Ensemble des régions	56%	54%	9%	10%	35%	36%

Source : [MAPAQ, Portrait de la relève agricole au Québec, 2021](#).

En 2021, 86% des agriculteurs composant la relève en Chaudière-Appalaches ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires. C'est une augmentation de +5% par rapport à 2016 (tableau 26). Cette tendance est observée ailleurs au Québec également. De ces 86%, 38% ont un diplôme d'études professionnelles (DEP), 28% un diplôme d'études collégiales (DEC), 6% une attestation d'études collégiales (AEC) et 14% un diplôme d'études universitaires (DEU). Ailleurs au Québec, la proportion de la relève avec un DEU est plus élevée qu'en Chaudière-Appalaches (+6%) tandis que celle avec un DEP est plus faible (-8%).

Tableau 26. Proportion de la relève agricole établie selon le niveau d'éducation en Chaudière-Appalaches et ailleurs au Québec

	2021				2016	2021
	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme d'études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
Chaudière-Appalaches	38%	28%	6%	14%	81%	86%
Moyenne des régions centrales	27%	30%	6%	22%	81%	85%
Ensemble des régions	30%	31%	6%	20%	82%	86%

Source : [MAPAQ, Portrait de la relève agricole au Québec, 2021](#).

Selon les données de Statistique Canada (tableau 27), 87% des entreprises agricoles de la MRC des Etchemins n'ont aucun plan de relève. En Chaudière-Appalaches, c'est 80% des exploitations qui n'ont pas de plan de relève. Seulement 4% des entreprises agricoles de la MRC ont un plan de relève écrit, comparativement à 7% pour Chaudière-Appalaches. Quand les exploitations ont un plan de relève écrit, 76% le sont avec des membres de la famille dans

les Etchemins. Pour l'ensemble de Chaudière-Appalaches, c'est plutôt 93% des plans de relève écrits qui sont avec des membres de la famille.

Tableau 27. Plan de relève des exploitations agricoles de la MRC des Etchemins et de Chaudière-Appalaches

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Pourcentage en 2021	
Nombre d'exploitations						
Nombre total d'exploitations	352	389	5 916	6 090		
Plan de relève écrit	17	17	502	444	4%	7%
Incluant un ou plusieurs membres de la famille	17	13	466	414	76%	93%
Incluant une ou plusieurs personnes non membres de la famille	0	4	37	36	24%	8%
Plan de relève verbal uniquement		35		800	9%	13%
Aucun plan de relève		337		4 846	87%	80%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0244-01 Plan de relève pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0448-01 Plan de relève pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2016, inactif](#)

4.4 Soutien financier

Différents programmes d'aides financières, soutenus par le MAPAQ, sont disponibles pour les entreprises agricoles québécoises. Entre 2018 et 2023, un total de 6,38 millions de dollars ont été versés aux exploitations de la MRC des Etchemins (tableau 28). De ce montant, près de 4,02 millions de dollars ont été versés sous forme de crédit de taxes foncières agricoles. La balance (37%) a été versée pour du soutien financier varié. Il est important de mentionner que le pourcentage d'aide versée (autre que le crédit foncier) a diminué entre 2018 et 2023 (51% à 27%).

Près de 500 000\$ ont été versés pour le soutien de la relève et des petites entreprises tandis que 85 000\$ ont été remis pour appuyer des mesures durables.

Tableau 28. Programmes d'aides financières versés par le MAPAQ dans la MRC des Etchemins entre 2018 et 2023

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2023
Action-prévention Agroalimentaire						
Appui à la mise aux normes et à l'adoption de bonnes pratiques				29 901,92 \$	5 272,45 \$	35 174,37 \$
Aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique	534 891,81 \$	331 126,54 \$	124 113,13 \$	100 000,00 \$	49 163,92 \$	1 139 295,40 \$
Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région				5 000,00 \$		5 000,00 \$
Crédit de taxes foncières agricoles	719 616,23 \$	701 884,49 \$	858 479,13 \$	826 191,58 \$	913 970,89 \$	4 020 142,32 \$
Initiative ministérielle « Productivité végétale » 2022-2023					32 760,00 \$	32 760,00 \$
Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels					17 573,73 \$	17 573,73 \$
Initiative ministérielle Proximité (régionale)						
Appui aux initiatives individuelles						
Prime-vert 2018-2023						
Équipements et infrastructures de gestion des résidus végétaux et des eaux usées			9 498,20 \$			9 498,20 \$
Équipements et pratiques pour la réduction des risques liés aux pesticides					5 000,00 \$	5 000,00 \$
Ouvrage de stockage des déjections animales pour les entreprises de la relève					59 419,92 \$	59 419,92 \$
Pratique et ouvrages de conservation des sols	1 775,25 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$		10 775,25 \$
Programme compensatoire relatif à la hausse du fardeau foncier agricole	38 542,46 \$					38 542,46 \$
Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique	9 079,55 \$	6 548,00 \$	1 010,05 \$		1 961,80 \$	18 599,40 \$
Programme de soutien au drainage et au chaulage	7 792,07 \$	11 013,89 \$	6 888,79 \$	42 318,59 \$	40 606,71 \$	108 620,05 \$
Programme Proximité 2018-2023						
Proximité - Initiatives individuelles					1 000,00 \$	1 000,00 \$
Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille						
Consolidation des entreprises agricoles de petite taille		25 000,00 \$	50 000,00 \$	25 000,00 \$	24 826,64 \$	124 826,64 \$
Soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricole	48 520,59 \$		105 290,95 \$	103 344,79 \$	105 232,46 \$	362 388,79 \$
Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021	107 147,00 \$	64 348,00 \$	223 305,00 \$			394 800,00 \$
TOTAL	1 467 364,96 \$	1 142 920,92 \$	1 381 585,25 \$	1 134 756,88 \$	1 256 788,52 \$	6 383 416,53 \$
TOTAL excluant les crédits fonciers	747 748,73 \$	441 036,43 \$	523 106,12 \$	308 565,30 \$	342 817,63 \$	2 363 274,21 \$
% aide versée	51%	39%	38%	27%	27%	37%

Source : MAPAQ, communication personnelle, novembre 2024

Les travaux d'aménagement forestier en forêt privée sont admissibles à une aide financière au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) ou à un crédit d'impôt au programme Remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus.

Le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées soutient les propriétaires qui désirent réaliser des travaux d'aménagement forestier dans leurs boisés. Depuis 1995, ce programme du ministère responsable des Forêts est administré régionalement par les agences de mise en valeur des forêts privées. Ces agences réalisent une planification forestière à l'échelle régionale, accréditent des conseillers forestiers pour livrer le programme auprès des propriétaires et procèdent à des vérifications de travaux financés.

La mesure de remboursement des taxes foncières accordé aux producteurs forestiers soutient la réalisation d'une vaste gamme de travaux d'aménagement forestier. Ce soutien permet à un producteur forestier, à même sa déclaration de revenus, d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 85 % du montant des taxes foncières (municipales et scolaire) payées si des travaux d'aménagement forestier sont réalisés sur sa propriété. Advenant le cas où le montant des dépenses d'une année dépasse la valeur des taxes foncières, l'excédent des dépenses pour une année donnée peut être reporté dans les déclarations fiscales des 10 années subséquentes.

Pour obtenir une aide financière, un propriétaire doit :

- posséder une superficie à vocation forestière d'au moins 4 hectares (10 acres ou 12 arpents carrés) d'un seul tenant dotée d'un plan d'aménagement forestier;
- enregistrer cette superficie à vocation forestière;
- exécuter des travaux admissibles;
- et faire appel à un conseiller forestier accrédité par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

Au niveau de la MRC des Etchemins, deux programmes d'aide financière ont permis d'offrir de l'aide aux entreprises agricoles et de transformation de la MRC des Etchemins. Le Plan de relance (programme maintenant fermé) avait comme objectif d'appuyer les projets d'envergure en acériculture, en foresterie et en récréotourisme. Entre 2018 et 2023, un total de près de 780 000\$ a été versé sous forme de subvention à différentes entreprises des Etchemins. Le deuxième programme de subvention est la Politique de soutien aux entreprises des Etchemins qui a comme objectif de faciliter le maintien et la création d'emplois ainsi que la création, le maintien et la croissance des entreprises des Etchemins. Ce programme est toujours disponible et a permis de fournir une aide financière de l'ordre de 367 000\$.

5. AGROENVIRONNEMENT ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

5.1 Pratiques des producteurs

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 du gouvernement du Québec vise à favoriser une agriculture plus responsable, innovante et respectueuse de l'environnement tout en soutenant les agriculteurs et les régions. Il met l'accent sur la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture en soutenant les pratiques agroenvironnementales durables. Cinq objectifs principaux y ont été identifiés : 1) réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement, 2) améliorer la santé et la conservation des sols, 3) améliorer la gestion des matières fertilisantes, 4) optimiser la gestion de l'eau et 5) améliorer la biodiversité. Ce PDZA révisé est donc le tremplin parfait pour y intégrer des actions permettant l'atteinte de ces objectifs.

En 2021, 23 exploitations agricoles ont déclaré utiliser des herbicides sur leurs terres dans les Etchemins (tableau 29). C'est une diminution d'environ 21% par rapport à 2016 (-11% dans Chaudière-Appalaches). Aucune exploitation n'a appliqué des insecticides en 2021, alors que 3 l'avaient fait en 2016. En Chaudière-Appalaches, il y a eu une diminution de 32% du nombre d'exploitations qui en ont appliqué pendant cette même période. La même tendance est observée pour l'application de fongicides. Seulement 3 exploitations en ont utilisé en 2021 dans les Etchemins (-70% par rapport à 2016). En Chaudière-Appalaches, il y a également eu une diminution importante (-24%). Finalement, 9 exploitations dans les Etchemins ont utilisé des semences traitées (1014 pour Chaudière-Appalaches).

Adoptée en mai 2022, la réforme de la Loi sur les pesticides introduit plusieurs modifications, notamment l'extension de la définition des pesticides pour inclure les semences enrobées et la régulation de leur possession. Ces nouvelles règles, mises en place par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), concernent notamment le Code de gestion des pesticides ainsi que le Règlement sur les permis et certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides. Depuis 2024, les agriculteurs doivent effectuer un dépistage et un diagnostic en préparation pour la saison 2025, car il est maintenant obligatoire de justifier l'utilisation des semences enrobées d'insecticide pour l'ensemencement par le biais d'une prescription agronomique.

Tableau 29. Pesticides appliqués sur les terres dans la MRC des Etchemins et en Chaudière-Appalaches

Pesticides	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
Nombre d'exploitations						
Semences traitées, avant la plantation		9		1 014	NA	NA
Herbicides	29	23	1 671	1 488	-21%	-11%
Insecticides	3	0	189	129	-100%	-32%
Fongicides	10	3	359	272	-70%	-24%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0409-01 Produits appliqués sur les terres, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#);

Pour ce qui est de l'utilisation de matières fertilisantes, 30 exploitations ont utilisé des engrais chimiques en 2021 dans la MRC des Etchemins (tableau 30). C'est une légère augmentation par rapport à 2016 (3%). La situation est similaire en Chaudière-Appalaches. Seize (16) entreprises etcheminoises ont épandu de la chaux sur leurs terres, soit une diminution de 33% par rapport à 2016 (-22% pour Chaudière-Appalaches. La majorité des exploitations agricoles de la MRC des Etchemins ont appliqué du fumier ou du lisier. Cette valeur représente une légère baisse par rapport à 2016, baisse qui est également observée dans toute la région de Chaudière-Appalaches.

Tableau 30. Fertilisants appliqués sur les terres dans la MRC des Etchemins et en Chaudière-Appalaches

Fertilisants	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
Nombre d'exploitations						
Engrais chimiques	29	30	1 437	1 453	3%	1%
Chaux	24	16	1 127	878	-33%	-22%
Oligoéléments	2	0	147	70	-100%	-52%
Fumier ou lisier appliqué	76	70	2 864	2 668	-8%	-7%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0409-01 Produits appliqués sur les terres, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0410-01 Fumier, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

Dans les Etchemins, il y a une augmentation du nombre d'exploitations qui font des semis directs sur gazon (92%; tableau 31). En Chaudière-Appalaches, il n'y a pas eu de variation. Toujours entre 2016 et 2021, il y a eu une diminution du nombre d'exploitations qui laissent en surface les résidus de récolte dans les Etchemins (-10%). Lorsque toute la région de Chaudière-Appalaches est considérée, c'est plutôt une augmentation de 8% qui est observée. Malheureusement, il n'y a pas de réduction du nombre d'exploitations qui enfouissent leurs

résidus de récolte. En Chaudière-Appalaches, une diminution importante de 14% est toutefois observée de 2016 à 2021. Selon Statistique Canada, la qualité des données est moindre dans les Etchemins que pour Chaudière-Appalaches.

Tableau 31. Pratiques de travail du sol et d'ensemencement dans la MRC des Etchemins et en Chaudière-Appalaches

	Les Etchemins		Chaudière-Appalaches		Les Etchemins	Chaudière-Appalaches
	2016	2021	2016	2021	Variation 2016 → 2021	
	Nombre d'exploitations					
Semis directs sur chaume ou gazon intact	13	25	766	765	92%	0%
Travail du sol qui maintient à la surface la plupart des résidus de récolte	31	28	1 148	1 241	-10%	8%
Travail du sol qui comporte l'enfouissement de la plupart des résidus de récolte	26	26	1 280	1 101	0%	-14%

Source : [Statistique Canada. Tableau 32-10-0367-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2021](#); [Statistique Canada. Tableau 32-10-0408-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif](#)

5.2 Changements climatiques

Le gouvernement du Québec souhaite lutter contre les changements climatiques en réduisant les gaz à effet de serre (GES), en s'adaptant aux changements déjà en cours et en construisant une économie plus verte et durable. Il insiste sur l'importance de l'effort collectif, de l'innovation technologique et de l'adoption de politiques fortes pour répondre rapidement aux défis du climat.

Ainsi le projet Agriclimate (financé dans le cadre d'Action-Climat Québec du MELCCFP et appuyé par toutes les fédérations de l'UPA du Québec), a pour mission d'outiller les producteurs agricoles pour lutter efficacement contre les changements climatiques à l'échelle individuelle et collective. La première phase du projet était de mieux comprendre les impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de toutes les régions du Québec. Les informations ci-dessous en sont le résultat. La deuxième phase du projet traitera à la fois de l'adaptation aux changements climatiques et des manières de réduire l'impact des activités agricoles sur le climat.

Le futur climatique (période 2041-2070, appelé horizon 2050) de la région de Chaudière-Appalaches devrait, selon les projections, évoluer vers une augmentation de la température moyenne annuelle de 2,8 °C, conjuguée à une augmentation des précipitations totales de 75mm (figure 2).



Figure 2. Évolution du climat pour l’horizon 50 pour la région de Chaudière-Appalaches (Modifiée de CDAQ, 2021 (AgriClimat))

En 2050, le climat connaîtra des changements notables, affectant chaque saison de manière distincte (figure 3).

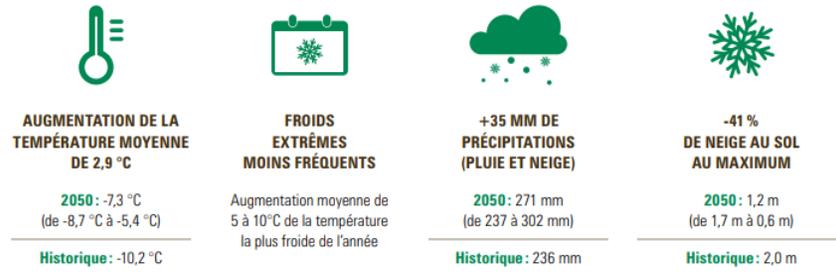
Le Plan Agriclimat propose plusieurs mesures d'adaptation pour les entreprises agricoles, visant à atteindre six objectifs en production végétale et quatre en production animale (voir tableau 32). Pour y parvenir, il est nécessaire d'adopter diverses pratiques, telles que l'implantation de cultures de couverture, la réduction du travail du sol, la mise en place d'aménagements hydroagricoles adaptés, ainsi que l'ajustement des bâtiments d'élevage et de la gestion des soins aux animaux.

Tableau 32. Priorités d’adaptation des entreprises agricoles de Chaudière-Appalaches

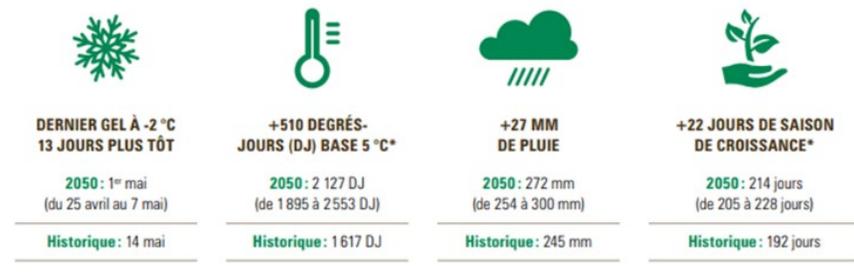
SECTEUR DE PRODUCTION	
VÉGÉTALE	ANIMALE
1. Maintenir et améliorer la santé des sols	1. Réduire l’impact des périodes chaudes sur les animaux
2. Adapter la gestion des plantes fourragères	2. Adapter les bâtiments pour l’hiver
3. Favoriser la survie à l’hiver des plantes fourragères, des céréales d’automne et des autres cultures pérennes	3. Veiller à la santé des animaux
4. Lutter contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes	4. Assurer une bonne gestion des structures d’entreposage des déjections animales
5. Optimiser l’irrigation en production maraîchère et fruitière	
6. Adapter les serres et les bâtiments d’entreposage	

Source : [Plan d’adaptation de l’agriculture de Chaudière-Appalaches aux changements climatiques. Projet Agriclimat. 44 p.](#)

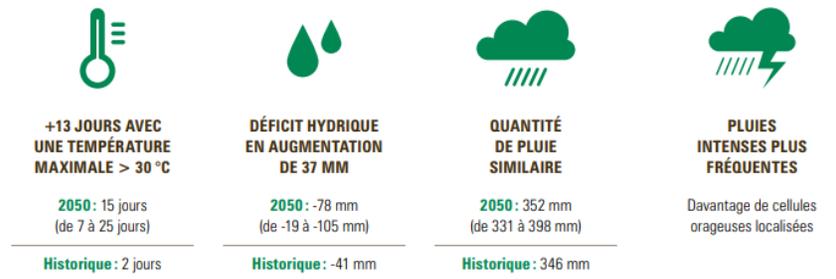
L'hiver 2050 en Chaudière-Appalaches



Le printemps 2050 en Chaudière-Appalaches



L'été 2050 en Chaudière-Appalaches



L'automne 2050 en Chaudière-Appalaches



Figure 3. L'hiver, le printemps, l'été et l'automne 2050 pour la région de Chaudière-Appalaches (Modifiée de CDAQ, 2021 (AgriClimat))

Certains défis liés aux changements climatiques demandent cependant que les producteurs travaillent ensemble, soit pour renforcer leurs actions individuelles, soit pour gérer efficacement des ressources communes comme l'eau. Ainsi 5 priorités collectives ont été retenues pour la région de Chaudière-Appalaches. Celles-ci sont répertoriées au tableau 33.

Tableau 33. Priorités d'adaptation collectives de Chaudière-Appalaches

PRIORITÉS	THÈMES DE PROJETS
<p>1. Améliorer la santé des sols et la gestion de l'eau à l'échelle de la ferme et du bassin versant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des groupes d'échange et des vitrines en santé et couverture des sols • Mettre en œuvre des actions collectives dans les bassins versants incluant les enjeux des changements climatiques
<p>2. Innover dans la gestion des plantes fourragères</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter en région différentes pratiques de cultures des plantes fourragères • Promouvoir et étudier les bénéfices des pratiques de gestion de pâturage intensif
<p>3. Mettre en œuvre des solutions pour éviter les pénuries d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les producteurs pour la réalisation de diagnostics des besoins et ressources en eau • Accompagner les producteurs dans la mise en place de pratiques d'irrigation durables
<p>4. Se préparer aux épisodes de canicule répétés en production animale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des services-conseils indépendants sur le contrôle des conditions ambiantes dans les bâtiments • Communiquer davantage d'information sur le rôle des arbres et des ombrières pour créer des microclimats plus frais en été
<p>5. Accompagner les entreprises les plus vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les entreprises pour qu'elles puissent investir dans l'adaptation

Source : [Plan d'adaptation de l'agriculture de Chaudière-Appalaches aux changements climatiques. Projet Agriculimat. 44 p.](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Québec pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle locale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ont mis en place une action visant à accélérer la transition climatique locale (ATCL). À ce titre, une aide financière a été accordée aux MRC pour les appuyer dans la planification et la mise en œuvre de projets en vue d'adapter les collectivités aux impacts des changements climatiques (en cours et à venir) et atténuer les émissions de gaz à effet de serre émis.

Par l'élaboration d'un plan climat, les MRC s'adapteront à leurs réalités locales et planifieront leur futur en tenant compte de leurs propres enjeux, tout en respectant les objectifs de la province pour se préparer aux changements climatiques. La démarche des MRC se veut

mobilisatrice et collaborative. L'ensemble des citoyens, entreprises et municipalités locales seront invités à prendre part au processus.

Le futur plan climat de la MRC prendra en compte le PDZA révisé pour s'assurer que les mesures planifiées en matière d'adaptation aux changements climatiques comme de réduction de gaz à effet de serre, soient en cohérence avec les besoins agricoles et environnementaux de la région. En somme, le plan climat soutiendra le secteur agricole à faire face aux changements climatiques.

5.3 Gestion de la qualité de l'eau

Trois organismes de bassin versant (OBV) sont actifs sur le territoire de la MRC des Etchemins: OBV de la rivière Chaudière (COBARIC), OBV du Fleuve St-Jean et Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE). Chacun de ces organismes a un plan directeur de l'eau (PDE). Le CBE et l'OBV du Fleuve St-Jean sont présentement à finaliser leur plus récent PDE, tandis que le COBARIC attend l'approbation finale du gouvernement pour son PDE 2024-2034. Ces plans incluent des priorités et des actions qui visent directement les entreprises et les activités agricoles. Le PDZA révisé de la MRC des Etchemins prend en compte ces éléments pour s'assurer que les enjeux liés à l'eau et à l'agriculture soient bien intégrés dans les stratégies de gestion et de développement régional.

Tout comme les autres MRC de la province, la MRC des Etchemins s'est vu confier la responsabilité d'élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Le PRMHH de la MRC des Etchemins identifie les milieux humides qui sont d'intérêt, c'est-à-dire ceux dont les fonctions écologiques ont le plus grand impact sur le territoire. La MRC est toujours en attente de l'approbation finale de son PRMHH par le MELCCFP. Néanmoins, celui-ci est considéré dans la révision en cours du PDZA.

5.4 Gestion des matières résiduelles

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC des Etchemins a été adopté le 12 avril 2023. Deux actions visent directement le secteur agricole : 2.3 Poursuivre la récupération des tubulures d'érablière et 2.8 Recycler les boues d'eaux usées municipales.

En 2020, un projet pilote de récupération des tubulures d'érablière a été implanté dans la MRC des Etchemins et était financé par celle-ci. Deux conteneurs situés dans les écocentres de Ste-Justine et St-Prosper permettent de récupérer les tubulures des acériculteurs de la région et les achemine ensuite chez Environek à St-Malachie pour la valorisation. Ce projet était financé entièrement par la MRC. Environ 25 tonnes de tubulures ont ainsi été amassées annuellement.

Depuis l'ajout de plusieurs plastiques agricoles à la responsabilité élargie des producteurs en juillet 2023, c'est AgriRécup qui est l'organisme de gestion désigné pour la gestion de ces produits. Ce n'est qu'en 2024 qu'AgriRécup a débuté la prise en charge des tubulures agricoles dans la MRC des Etchemins.

Pour les autres plastiques agricoles dont AgriRécup a la responsabilité, notamment les plastiques servant à la conservation ou à l'enrubannage de l'ensilage ou du foin, il n'y a toujours pas de point de dépôt qui a été mis en place dans la MRC des Etchemins. Les producteurs doivent se rendre à St-Odilon ou encore plus loin.

Concernant les boues d'eaux usées municipales, seulement deux municipalités en 2023 valorisaient leurs boues comme fertilisants. L'action 4.8 vise donc à ce que toutes les municipalités de la MRC des Etchemins valorisent leurs boues d'ici 2030 (lors de la vidange nécessaire de leurs installations). De plus, la mise au niveau du centre de traitement des boues de fosses septiques (finalisée en 2024) permettra dorénavant la valorisation de ces boues comme fertilisant.

5.5 Ravageurs et espèces exotiques envahissantes

En Chaudière-Appalaches, une augmentation de 40% des superficies touchées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) a été observée entre 2022-2023. La tordeuse, espèce indigène au Québec, s'attaque principalement au sapin, à l'épinette blanche et dans une moindre mesure aux épinettes rouges et noires. Selon l'Agence de mise en valeur des forêts privés des Appalaches (AMVAP), la lutte contre cette épidémie doit se faire principalement par du travail de cohabitation, de formation et d'éducation pour limiter les dégâts. Dans les Etchemins, la prévision des populations de la TBE pour l'année courante est toujours faible (ForêtOuvrte).

Le nerprun bourdaine est une espèce envahissante qui cause des dégâts importants dans nos forêts. Initialement introduit au Québec en tant que plante médicinale et ornementale, il s'est parfaitement acclimaté à la région. Aujourd'hui, il est capable de se développer dans tous types d'environnements et empêche la croissance de la végétation locale, y compris des plantes et des arbres (Association forestière du sud du Québec, 2024). Plusieurs occurrences de nerprun bourdaine ont été identifiées sur une quarantaine de lots en Chaudière-Appalaches (AMVAP, 2024). L'une de ces occurrences est située dans la MRC des Etchemins, sur un lot de la municipalité de St-Zacharie. Pour limiter les dégâts de cette espèce, une intervention est indispensable.

RÉFÉRENCES

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (2025), Jean-Pierre Faucher, communication personnelle.

Association des propriétaires de boisé de la Beauce (2018). Rapport annuel 2017, 20 pages. https://www.apbb.ca/wp-content/uploads/2018/07/Rapport-annuel_.pdf

Association des propriétaires de boisé de la Beauce (2022). Rapport annuel 2021, 28 pages. https://www.apbb.ca/wp-content/uploads/2022/05/2022-04-22_APBB_rapportannuel-2021.pdf

Association des propriétaires de boisé de la Beauce (2024). Rapport annuel 2023, 28 pages. https://www.apbb.ca/wp-content/uploads/2024/06/APBB_rapportannuel2023-VFc.pdf

CDAQ, 2021. Plan d'adaptation de l'agriculture de Chaudière-Appalaches aux changements climatiques. Projet Agriclimat. 44 p. https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Agriclimat_Plan-adaptation_Chaudiere-Appalaches.pdf

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2019). Rapport annuel de gestion 2018-2019, 108 pages. <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2018-2019.pdf>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2023). Rapport annuel de gestion 2022-2023, 98 pages. <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2023-2023.pdf>

Développement économique Etchemins, 2024.

Financière agricole du Québec (2024). Bulletin Transac-Terres, Valeur des terres agricoles années 2020-2023, 22 pages. <https://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2024.pdf>

Gouvernement du Québec (2024), Registre foncier du Québec. <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>

Guérin, Shanelle (2024, 5 mars). « Le revenu net des agriculteurs dégringole, leur motivation aussi ». Radio-Canada, Ici. [radio-canada.ca. Consulté le 28 janvier 2025. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2054515/producteurs-revenu-salaire-detresse-fatigue](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2054515/producteurs-revenu-salaire-detresse-fatigue)

MAPAQ (2021). Portrait de la relève agricole au Québec, 90 pages. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2023). Enquête 2022 sur le prix de location des terres agricole, 120 pages.

MAPAQ (2024). Fiches d'enregistrement, consulté en septembre 2024.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (2024), Index des usines de transformation du bois de la Chaudière-Appalaches, 6 pages. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/entreprises/statistiques/LI_usines12_C-A_MRNF.pdf

MRC des Etchemins (2023). Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030, 123 pages. https://www.mrcetchemins.qc.ca/wp-content/uploads/2023/04/PGMR_MRC-des-Etchemins_Conforme_VF.pdf

Portail Bio Québec (2024). État et évolution du secteur biologique, consulté en novembre 2024. <https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=12>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0234-01 Mode d'occupation des terres, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023401>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0407-01 Mode d'occupation des terres, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210040701-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210023101-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0403-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210040301-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0232-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210023201-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0404-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210040401-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0239-01 Exploitations classées selon les revenus d'exploitation totaux, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210023901-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210043601-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0240-01 Revenus d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210024001-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210043601-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0241-01 Dépenses d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210024101-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0438-01 Dépenses d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210043801-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0363-01 Produits biologiques, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210036301-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0414-01 Produits biologiques, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210041401-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210024201-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0447-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210044701-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210038201-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0445-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210044501-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0444-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210044401-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021

Statistique Canada. Tableau 32-10-0442-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif

Statistique Canada. Tableau 32-10-0441-01 Caractéristiques des exploitants agricoles: sexe et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210044101-fra>

Statistique Canada. Tableau 98-10-0485-01 Situation d'activité selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, 2021

Statistique Canada. 2017. Les Etchemins, MRC [Division de recensement], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0243-01 Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210024301-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0439-01 Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210043901-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0244-01 Plan de relève pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210024401-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0448-01 Plan de relève pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210044801-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210036801-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0409-01 Produits appliqués sur les terres, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210040901-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0410-01 Fumier, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210041001-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0367-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2021. <https://doi.org/10.25318/3210036701-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0408-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif. <https://doi.org/10.25318/3210040801-fra>

Tourisme Etchemins, décembre 2024.